

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Direction Départementale des Territoires
Service Territoires et Développement
Missions Interministérielles

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE LA SARL TTP D'EXPLOITER UNE CARRIÈRE DE GRAVES
ALLUVIONNAIRES SUR LA COMMUNE DE MONTPEZAT D'AGENAIS**

Il sera procédé à une enquête publique de **36 jours, du mardi 25 août au mardi 29 septembre 2015 dates incluses**, sur la demande présentée par Monsieur Éric LONGHI, gérant de la SARL TTP, dont le siège social est situé au lieu-dit « Laffargue » au Temple sur Lot (47110), en vue d'être autorisé à exploiter une carrière de graves alluvionnaires sur le territoire de la commune de Montpezat d'Agenais (47360).

Cette enquête concerne donc les communes de Montpezat d'Agenais, le Temple sur Lot, Fongrave, Granges sur Lot, Laffite sur Lot, Saint Sardos et Castelmoron sur Lot.

Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité administrative de l'État sur l'évaluation environnementale ainsi qu'un registre d'enquête, ouvert par le maire, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés dans les mairies de Montpezat d'Agenais, le Temple sur Lot, Fongrave, Granges sur Lot, Laffite sur Lot, Saint Sardos et Castelmoron sur Lot pendant la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture suivants :

Montpezat d'Agenais	du mardi au vendredi de 14h à 18h
le Temple sur Lot	lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h mercredi et jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h vendredi de 8h15 à 12h30
Fongrave	lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Granges sur Lot	lundi de 13h30 à 17h mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h mercredi de 9h à 12h vendredi de 13h30 à 16h30
Laffite sur Lot	mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h du mercredi au samedi de 9h à 12h

Saint Sardos

lundi de 13h30 à 17h30
mardi et jeudi de 9h à 12h30

Castelmoron sur Lot

du mardi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 17h

Les observations éventuelles seront consignées sur le registre ou adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de Montpezat d'Agenais, siège de l'enquête publique ou par mail à l'adresse suivante :

Cet avis d'enquête figurera également sur le site internet de la préfecture www.lot-et-garonne.gouv.fr avec un résumé non technique de l'étude d'impact et de l'étude de danger du dossier et l'avis de l'autorité administrative de l'État sur l'évaluation environnementale.

M. Jean-Pierre CAPDEVILLE, désigné en qualité de commissaire enquêteur, siègera à la mairie de Montpezat d'Agenais où toutes les observations pourront lui être adressées :

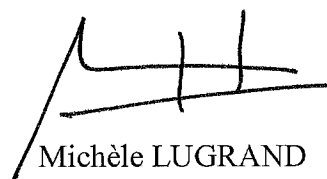
- **Le mardi 25 août 2015 de 14h à 18h**
- **Le mardi 1^{er} septembre 2015 de 14h à 18h**
- **Le mercredi 9 septembre 2015 de 14h à 18h**
- **Le mardi 22 septembre 2015 de 14h à 18h**
- **Le mardi 29 septembre 2015 de 14h à 18h**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la préfecture et dans les mairies de Montpezat d'Agenais, le Temple sur Lot, Fongrave, Granges sur Lot, Laffite sur Lot, Saint Sardos et Castelmoron sur Lot.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Agen, le **31 JUIL. 2015**

Pour le préfet,
pour le secrétaire général absent,
la sous-préfète, directrice de cabinet



Michèle LUGRAND